



Cours du 4 juillet 2008

EconoMe 1.0

Programme de calcul en ligne pour la détermination de la rentabilité des mesures de protection contre les dangers naturels

Une manifestation de la Formation continue Forêt et paysage avec le soutien:



**Service des forêts, de la faune
et de la nature**



République et Canton de
Neuchâtel 
Département de la
gestion du territoire

Service de l'aménagement du territoire
Service des ponts et chaussées
Service de la faune, des forêts et de la



Service de l'écologie de l'eau

Office de l'environnement JU
Office des forêts JU

Service des forêts et de la faune FR
Service des ponts et chaussées FR

EconoMe 1.0

Programme de calcul en ligne pour la détermination de la rentabilité des mesures de protection contre les dangers naturels

Situation

Deux questions cruciales se posent lorsque l'on conçoit des mesures de protection contre les dangers naturels:

- Jusqu'à quel point peut-on diminuer le risque (efficacité du projet)?
- Quel est le rapport entre la diminution du risque obtenue et les coûts occasionnés par la mesure appliquée (caractère économique ou « rentabilité » du projet)?

Deux autres questions se posent aux autorités communales, cantonales et fédérales:

- Quels projets faut-il soutenir?
- Comment établir un ordre de priorité entre les projets à soutenir?

Ces questions portant sur l'affectation des moyens disponibles impliquent l'existence d'instruments permettant de comparer les différents projets réalisés et envisagés dans l'ensemble de la Suisse. Jusqu'à présent, cela n'était possible que dans une mesure restreinte. Il existe bien quelques méthodes utilisables pour déterminer la diminution du risque et le caractère économique de certains projets, mais leur application laisse une telle marge d'appréciation qu'elles fournissent des résultats difficilement comparables.

L'outil EconoMe 1.0 vise à poursuivre le développement des méthodes de calcul existantes de manière à pouvoir comparer les résultats portant sur différents processus naturels et sur diverses mesures de protection. Son but n'est pas d'optimiser des mesures particulières, inhérentes à un projet donné, mais d'assister l'évaluation des projets et l'affectation des subventions par les autorités compétentes. L'évolution d'EconoMe 1.0 vers un outil d'analyse des risques et de conception détaillée de mesures de protection est prévue dans une prochaine étape. Cette application est structurée de manière à permettre l'ajout de modules à tout moment (www.econome.ch).

Remarques

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle politique fédérale de subventionnement basée sur les prestations, l'utilisation de ce programme et la présentation de ses résultats sont obligatoires pour le subventionnement des ouvrages de protection contre les dangers naturels dont le coût est supérieur à 1 million de francs (Cf. Annexe 6 des "Explications spécifiques à la convention-programme dans le domaine des ouvrages de protection et des données de base sur les dangers" téléchargeables à l'adresse Internet suivante : <http://www.bafu.admin.ch/naturgefahren/03782/index.html?lang=fr>). Les bureaux qui présenteront de tels projets devront s'adjoindre les compétences d'une personne ayant suivi ce cours. Une attestation de cours sera délivrée.

Objectifs du cours	<p>Les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissent la structure et les fonctions du programme EconoMe - connaissent les principaux travaux de préparation nécessaires pour le relevé des données et les travaux de terrain. - ont la possibilité de traiter un projet en ligne seul (ou à deux)
Public cible	Ingénieurs forestiers, ingénieurs en environnement, ingénieurs civils, géologues, spécialistes en dangers naturels
Formatrice	Cornelia Winkler, Ingénieure forestière, Glenz, Walther&Winkler AG, Brigue

Programme

<i>08:30</i>	<i>Bienvenue / Introduction</i>
08:40	Structure EconoMe
09:00	Théorie et contexte
09:15	Fonctions EconoMe
<i>09:30</i>	<i>Pause</i>
09:45	Exercices - introduction
10:15	Exercices - suite
12:15	Bilan - évaluation
<i>12:30</i>	<i>Fin du cours</i>

Information sur l'organisation

Date	4 juillet 2008 de 8h30 à 12h30
Lieu :	Lausanne, Salle informatique de la Poste, Gare de Lausanne
Prix d'inscription	Fr. 190.– pour les membres CRIFOR, SSF-SIA, SFS, resp. Fr. 240.– par personne (documentation, pause-café compris)
Langue	Français.
Délai d'inscription	Au plus tard le 23 juin 2008 via www.fowala.ch ou à l'adresse ci-dessous.
Inscription par Internet	www.fowala.ch
Information et inscription	GGConsulting Sàrl Ch. du Franoz 11 1038 Bercher Téléphone 021 887 88 12 Fax 021 887 88 12 E-mail: ggconsulting@vtx.ch
Dossier	Les participants recevront une documentation
Désistement	En cas d'annulation de l'inscription moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturée.
Pause-café	La pause-café est comprise dans la finance d'inscription.

Organisé avec le soutien financier l'Office fédéral de l'environnement OFEV.

Patronage de la Formation continue Forêt et paysage:



Certificat :



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua